

Tiers-Lieu de la Sandalière



**Un espace de travail et d'activités collaboratif et partagé
au sein du cœur artisanal de Saint-Laurent-de-Cerdans**

Dossier préparatoire porté par l'Association du Tiers-Lieu de la Sandalière
Août 2019

TIERS-LIEU

[tiɛʁ liœ] m.s.

Les tiers-lieux, appelés aussi **espaces de travail partagés et collaboratifs** désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial.

Ils permettent aux actifs de **travailler à distance, à proximité de leur domicile** et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

Ils permettent aussi aux personnes de trouver **une solution alternative au fonctionnement traditionnel**, de croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs, de **favoriser des échanges** grâce aux animations et évènements mis en place.

L'aspect "*bottom up*" est fondamental et le militantisme citoyen est souvent un élément moteur de la dynamique interne.

Compte tenu de tous ces éléments, le tiers-lieu ne se décrète pas mais il est possible de favoriser son essor.

Ils peuvent prendre la forme d'**espace de travail partagés** (appelés aussi « coworking »), d'**ateliers partagés, de fablab** (laboratoire de fabrication) et accueillir des services hybrides tels que **des salles de réunions, des jardins partagés, des boutiques partagées, des cafés, des épiceries, des ressourceries, des espaces de médiation culturelle et bien d'autres...**

Projet de développer un tiers-lieu à Saint-Laurent-de-Cerdans

Espaces de travail et de création partagés en Haut Vallespir

Préambule :

Extraits choisis de l'article «**Le tiers-lieu en territoire rural : un lieu unique aux impacts multiples**»

publié sur le site www.caissedesdepots.fr



Pour les territoires ruraux à l'écart des dynamiques de développement des grandes métropoles, le développement des tiers-lieux apparaît comme **une opportunité pour redynamiser l'économie locale et recréer du lien social.**

Espaces de coworking, fablabs, working café... tous ces lieux aux formats et aux usages multiples qu'on appelle aujourd'hui « tiers-lieux » canalisent les **dynamiques entrepreneuriales d'un territoire** – toutes formes confondues (classique, social, culturel, ...) – **autour d'un lieu unique.** Et, grâce aux rencontres que ces lieux permettent, de nouvelles opportunités d'affaires se créent et les personnes qui le fréquentent bénéficient d'un effet d'entraînement.

Comme l'a décrit Raphaël Besson dans son article sur la régénération des territoires ruraux par les tiers-lieux, **les tiers-lieux ont une double fonction de « capteur »** (d'initiatives locales) **et d'« amplificateur »** (de ces mêmes initiatives).

Les tiers-lieux sont aussi (et surtout !) **des lieux où l'on se rencontre, où l'on échange des savoir-faire et où l'on acquiert de nouvelles compétences...** Quand les centres-bourgs des petites villes se vident de leurs commerces et de leurs habitants, quand les lieux de vie se font rares, les tiers-lieux apparaissent comme vecteurs de lien social. Et quand les territoires sont mis au défi de conquérir de nouvelles populations actives (si possible plus jeunes), **les tiers-lieux apparaissent comme de nouveaux arguments d'attractivité.** [...]

Quelque part, les tiers-lieux ruraux permettent de réduire la fracture territoriale avec les grandes métropoles. [...]

Les tiers-lieux en milieu rural ont nécessairement plusieurs impacts sur le territoire. Sans prétendre à l'exhaustivité, on retiendra qu'ils permettent **à des activités de s'installer et se développer**, ils renforcent les **échanges économiques localement** (effet réseau et communauté), ils favorisent la **qualité de vie des travailleurs**, ils limitent l'**impact environnemental** lié aux flux pendulaires...

Plus globalement, ils renforcent l'**attractivité du territoire auprès de certaines catégories d'actifs**, ce qui pourra se traduire indirectement par **une contribution au maintien d'équipements et de services publics** (ex. ouverture de classe...). [...]

Les tiers-lieux ruraux sont aussi générateurs de **retombées pour l'économie de proximité** dès lors que les utilisateurs **consommement localement** et génèrent de **nouvelles sources de revenus pour les acteurs économiques locaux.**

Il est donc recommandé de sortir des mesures classiques de rentabilité et de s'intéresser à la valorisation des impacts économiques, sociaux et environnementaux générés par ces tiers-lieux. [...] Cette approche empreinte de bon sens est toutefois encore peu répandue pour le moment et nécessite sans doute un important travail de pédagogie auprès des décideurs locaux pour s'imposer.



Par *Sylvia Plion* - Vincent Lecomte

Pourquoi un Tiers-Lieu à Saint-Laurent-de-Cerdans ?

En s'inscrivant dans la droite ligne des démarches ayant cours actuellement à travers le territoire français pour redynamiser certains espaces de vie dits reculés, enclavés ou en perte de vitesse, en particulier sur le plan économique, le projet de tiers-lieu a pour objet de s'intégrer dans la réalité du territoire du village de **Saint-Laurent-de-Cerdans** et de ses proches environs et de répondre à certains de ses enjeux du moment.

Comme nous avons pu le lire en préambule, les Tiers-Lieux en milieu rural sont force de propositions effectives face aux enjeux majeurs de territoires dits enclavés : permettre l'installation et de le développement d'activités, renforcer les échanges économiques localement, favoriser la qualité de vie des travailleurs, limiter l'impact environnemental, renforcer l'attractivité du territoire auprès de certaines catégories d'actifs, contribuer au maintien d'équipements et de services publics, stimuler le lien social et intergénérationnel, participer au dynamisme culturel et patrimonial local... et bien d'autres choses !

Ayant dans l'idée de prendre place dans les anciens locaux de l'**Union Sandalière**, historique fabrique d'espadrilles en friche depuis près de 10 ans, le projet de tiers-lieu envisage de se doter du nom de «**La Sandalière**», référence directe à l'histoire du bâtiment, de la coopérative de production alors en place et de Saint-Laurent, et illustration parfaite de la volonté de faire **se rencontrer et s'unir** les diverses forces et compétences des acteurs impliqués.

En étant situé au cœur de la zone d'activités de Saint-Laurent-de-Cerdans, le **Tiers-Lieu de la Sandalière** se veut un **lieu de travail, de création et de rencontres ouvert à toutes et tous**, personnes en situation professionnelle ou toute autre personne désireuse de s'impliquer dans le projet et/ou de bénéficier des services proposés. Revêtant une dimension sociale et multifonctionnelle, il a pour objet premier de **mettre en lien différents acteurs du territoire intéressés par une approche collaborative et mutualiste de l'activité professionnelle et associative**.

Il a d'autre part pour ambition de constituer un laboratoire d'expérimentations **dans les champs de l'entrepreneuriat, de la création artisanale et artistique, de l'écologie, de l'organisation collective et de l'économie localisée et circulaire**.

Les objectifs du Tiers-Lieu

- Répondre aux enjeux actuels de revitalisation du territoire Laurentin : maintenir un niveau de population stable et attirer de nouveaux habitants, en particulier des indépendants, télé-travailleurs, porteurs de projet, néo-ruraux, artistes et artisans, etc... et renforcer les structures et services d'accueil existants en matière de tourisme
- Mutualiser des espaces de travail et des ressources nécessaires à la création, au développement et pérennisation d'activités professionnelles, artisanales, artistiques mais aussi d'activités associatives, coopératives et culturelles.
- Permettre la rencontre et la synergie de projets et de réseaux entre différents acteurs du territoire, du village, du Haut Vallespir, mais aussi du département et de la Région.
- Contribuer à la vie locale et au maintien de liens sociaux étroits, notamment de liens intergénérationnels et interculturels
- S'appuyer sur les dynamiques et initiatives locales déjà existantes
- Contribuer à la valorisation du patrimoine local, de son histoire et son empreinte culturelle
- Participer activement à la protection de l'environnement, de l'écologie et de la Nature exceptionnellement préservée autour de Saint-Laurent-de-Cerdans et dans la Vallée Verte du Vallespir.

Groupe-pilote et organisation du Tiers-Lieu

Fruit de la **rencontre entre différents acteurs et habitants de Saint-Laurent-de-Cerdans**, le Tiers-Lieu se constitue d'un groupe-pilote de personnes aux parcours et compétences variés et disposant de statuts juridiques divers pour mener à bien leurs activités respectives.

Constitué premièrement en association «**Association Tiers-Lieu de la Sandalière**», puis éventuellement dans un second temps en **SCIC** (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), ce groupe de pilotage est pour le moment composé des porteurs de projets suivants :

Simon Dutay, artiste-artisan du bois («**XD Handmade**»), musicien et infographiste – artiste libre

Gabrielle Pocris, ancienne juriste, artisane de la laine («**CoursToujours66**») et praticienne en naturopathie - micro-entrepreneure

Eric Fournier – association «**Lipofango**»

Marguerite et **Gillali Guillaume-Zekri** – association «**Val'respire**», basée à Saint-Laurent-de-Cerdans depuis près de 1 an et ayant pour objet la promotion du développement durable à travers notamment la réduction des déchets, l'économie circulaire et l'agriculture biologique.

Récemment, **Philippe Sinotte**, artisan tapissier originaire de Perpignan et en cours d'installation à Saint-Laurent, a rejoint le collectif.

Le groupe a déjà commencé à communiquer sur le projet et a l'intention à très court terme d'aller à la rencontre des différents acteurs locaux, de réaliser des appels à candidatures pour rejoindre le projet et de soumettre des dossiers de financements dès octobre et novembre 2019 en vue de bénéficier de subventions, régionales notamment, mais aussi envisager des appels à financements participatifs, etc.

Très rapidement, des réunions publiques et thématiques pour échanger autour du projet avec les Laurentins seront également organisées.

Le 20 octobre, lors de la journée «**Eco-Val**» organisée par l'association «**Val'respire**», aura lieu un apéro partagé tiré du sac pour échanger autour du projet.

D'autre part, une **permanence hebdomadaire** se tiendra au local de l'ancien restaurant «Valles'Pierre», devenu l'atelier partagé des artisans Gabrielle Pocris, Simon Dutay et Philippe Sinotte depuis le début du mois de septembre. Ce moment permettra de poursuivre les échanges autour du projet et de recueillir toutes les idées à même de l'enrichir ! Les détails pratiques seront prochainement affichés sur la porte du local.

- L'agencement envisagé du Tiers-Lieu

Le groupe-pilote envisage, une fois certains travaux d'aménagement et de remise aux normes réalisés, d'investir les locaux de l'ancienne coopérative de production «L'Union Sandalière». L'objectif serait de pouvoir lancer le projet au début du printemps prochain.

- **Investir les lieux** : répertorier et trier les machines et matériaux actuellement sur les lieux, proposer, en lien avec les différents acteurs concernés dont l'ancien locataire des bâtiments, une réutilisation, revalorisation et/ou détournement le plus cohérent de certaines machines et matériaux, afin de conserver l'âme du bâtiment, de respecter son histoire, de revaloriser au mieux ces marques du passé tout en restant fidèle à la sensibilité écologique au coeur du projet du Tiers-Lieu.
- **Organiser les locaux** : système de cloisonnement léger et économique pour aménager les différents espaces de travail. L'aménagement se fera de façon progressive, au fur et à mesure du développement du projet, en s'appuyant sur le savoir-faire et l'énergie des membres actifs du groupe et de tout soutien volontaire.
- **Prise en charge des frais locatifs et des charges** : l'association-pilote du Tiers-Lieu s'acquittera du loyer et des charges par le biais d'une participation à la location au prorata de l'utilisation des espaces et selon la nature du statut juridique des acteurs et des activités mises en place, en tenant compte des réalités économiques de chacun des acteurs. Cette participation sera évolutive, en fonction de l'arrivée de nouveaux collaborateurs, du développement des activités, des sources de financements etc...
- **Proposition d'aménagements à usage collectif** : en parallèle à l'aménagement des espaces individuels, le groupe-pilote souhaite aménager un espace commun, comprenant notamment une cuisine collective, pour assurer dès le départ l'accueil et la convivialité du lieu, pour les utilisateurs comme pour les visiteurs.
- **Sécurité et salubrité des locaux** : du fait de l'apport et l'installation d'outils, équipements et matériaux par les membres-actifs du Tiers-Lieu, il sera primordial d'envisager l'amélioration ou le renforcement du niveau de sécurité du bâtiment, afin de se prémunir de toute intrusion et vol, qui seraient très préjudiciables au bon lancement du projet, ainsi que sa pérennisation. Une gestion cohérente et sécuritaire des clefs et des accès devra être étudiée dès les débuts de l'installation dans les locaux

Les différentes activités envisagées au sein du Tiers-Lieu

Activités assurées par l'association Val'respire :

- Dépôt pour les livraisons de produits bio assurées par le magasin **La Vie Claire** de Céret. Ce service est proposé aux Laurentins depuis maintenant quelques mois et réunit plusieurs familles du village.
- Donnerie et Friperie, initiatives de récupération et de revalorisation de biens autrement destinés au rebut (mobilier, vêtements...).
- Vente de produits écologiques réalisés par l'association (sacs à vrac, bouillottes sèches, Lessives de lierre/cendre, savon castillan, sapin/décorations en bois,...) au travers d'une démarche de revalorisation des déchets et matières naturelles tels que des vieux vêtements et Tissus, noyaux de cerises, laine de mouton, etc.
- Animations « **Do it yourself** » (faire soi-même) pour apprendre à fabriquer du savon, de la lessive,..., à transformer les aliments et à coudre
- Stockage de matières à revaloriser
- Grainothèque : banque de semences à partager et diffuser
- Bibliothèque : accès à de la documentation commune sur des sujets tels que la réalisation de produits naturels, le recyclage, l'auto-construction, etc.

Activités assurées par l'association représentée par Eric Fournier :

- « **Repair café** » : accompagnement à la réparation d'objets et outils défectueux.
- Atelier informatique : accès à l'outil informatique (ordinateurs et imprimantes) et accompagnement au développement de connaissances et compétences informatiques, notamment dans le domaine des licences libres.
- Collecte mensuelle auprès des particuliers d'objets et matériaux ne leur servant plus et acheminement vers la déchetterie, la recyclerie ou la « donnerie » de l'association Val'respire, en mettant l'accent sur la revalorisation et le reconditionnement lorsqu'il est possible.

Activités assurées par Gabrielle Pocris et Simon Dutay :

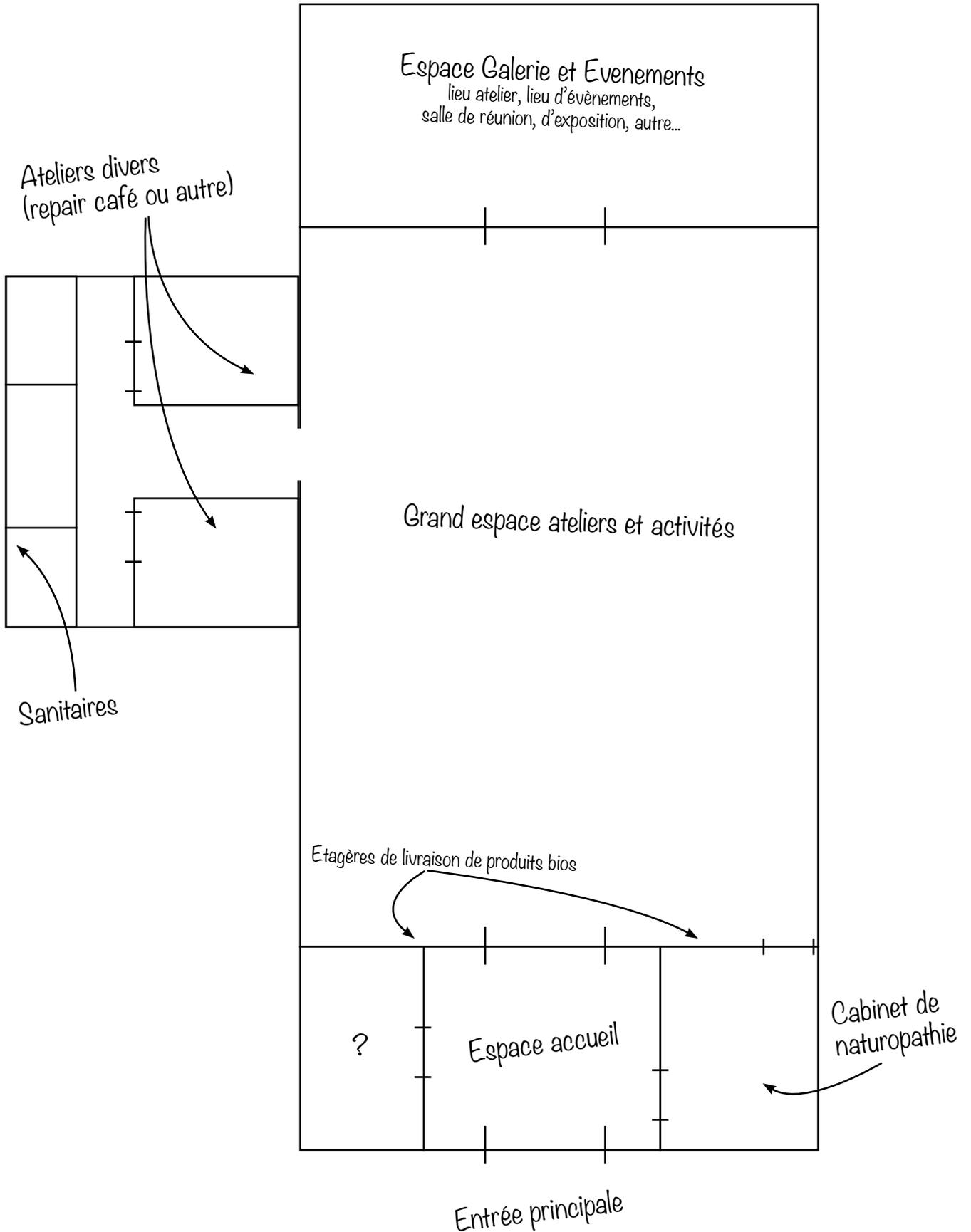
Espaces de travail / ateliers :

- Pour Gabrielle Pocris :
 - Un atelier de feutrage artisanal de la laine
 - Un cabinet de consultation en naturopathie
- Pour Simon Dutay :
 - Un atelier de travail du bois, sculpture, tournage et autre
 - Un espace travail infographique / vidéaste
- Pour Philippe Sinotte :
 - Un atelier de tapisserie
 - Un espace galerie réunissant ponctuellement les oeuvres de différents artistes réunis au sein de l'association perpignanaise «**Art i pics**» dont il est président
- Visites périodiques de leurs ateliers
- Stages de transmission de savoirs artisanaux, en particulier autour du bois et de la laine feutrée : ateliers d'initiation ou à thème.

Activités globalement envisagées dans le cadre du Tiers-Lieu :

- Soirées ludiques autour du jeu de rôle ou de société au rythme d'une session par mois, ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, initiés ou non.
- Cours collectifs d'initiation au japonais assurés par Gillali
- Cours hebdomadaires sur proposition des habitants (par exemple : yoga, initiation au catalan,...)
- Mise à disposition d'un lieu de réunion pour les associations ou particuliers
- Organisation de soirées et événements à caractère culturel tels que concerts, spectacles,...
- Organisation de stages (par exemple : projet d'ores-et-déjà de faire venir une amie artiste indienne pour animer un atelier de chant indien et assurer un concert à l'été 2020...)
- Chantiers participatifs divers, notamment en matière d'éco et d'auto-construction : isolation du bâtiment à l'aide de matériaux sains, etc.
- Permanence « écrivain public » : accompagnement aux démarches administratives et autres écrits plus conséquents tels que des biographies,...
- ET PLEIN D'AUTRES INITIATIVES À VENIR !

Projection d'installation préliminaire



Association Tiers-Lieu de la Sandalière (création en cours)

Membres Fondateurs

Gabrielle POCRIS - 06 76 75 80 83

Simon DUTAY - 06 50 25 58 76

Marguerite GUILLAUME-ZEKRI - 06 40 93 30 80

Gillali ZEKRI - 06 61 74 90 96

Eric FOURNIER - 07 66 56 99 00

Philippe SINOTTE - 06 99 13 51 50

Adresse e.mail : lasandaliere@ecomail.fr

Rejoignez le projet sur Facebook - fb.me/lasandaliere